2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/11/2025

Page: 1/5

Date: 06/11/2025

tenue sous la présidence de Madame LE BARBIER, assisté(e)
de Monsieur SIMON et Madame RIBAC, Conseillers
En présence de Madame EL MOUATS-SAINT-DIZIER, Rapporteure publique
Madame LABOUREL, Greffière

01)	DOSSIER N° 2412245	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	OQTF 30 jours + IRTF1 an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Dimitry Richard	Maître ROULLEAU Julien (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA VENDEE	
02)	DOSSIER N° 2412723	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	OQTF s/d + IRTF 1 an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mohamed	Maître BENVENISTE Alice
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
03)	DOSSIER N° 2413037	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	OQTF + pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Ali	Maître GOUEDO Anne-Sophie
Défendeur	PREFECTURE DE LA MAYENNE	

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/11/2025

Page : 2 / 5

Date: 06/11/2025

04)	DOSSIER N° 2413202	RAPPORTEURE:	Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	ire Refus d'admission exceptionnelle au séjour + OQTF + pays de destination + IRTF 12 mois		S
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur . Balla Maîtı	e GOUEDO Anne-S	ophie
Défendeur	PREFECTURE DE LA MAYENNE		
05)	DOSSIER N° 2412616	RAPPORTEURE:	Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + oqtf 30 jours + pays de destination		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur . Bafodé	Maître RIOUAL T	iphaine
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE		
06)	DOSSIER N° 2413693	RAPPORTEURE:	Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	OQTF + pays de destination		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame . Diana	SCP PIGEAU CC	ONTE MURILLO
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE		
07)	DOSSIER N° 2205965	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur . Ercan	Maître RODRIGU	JES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION		

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/11/2025

Page: 3 / 5

Date: 06/11/2025

08)	DOSSIER N° 2206027	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Décision de refus de rétablissement des conditions matérielles d'accueil.		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur . Sadak Maître RODR	IGUES DEVESAS S	téphanie
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION		
09)	DOSSIER N° 2206721	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur . Rustam	Maître PERROT	Anne
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE		
10)	DOSSIER N° 2206743	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Recours contre l'arrêté du préfet de la Loire Atlantique du 2 mai 2022	refusant la demand	e de regroupement familial
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur . Abdelhakim	Maître LE GALL	Louisa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE		
11)	DOSSIER N° 2206789	RAPPORTEURE:	Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Madame . Mamaïssata	Maître NERAUD	AU Emmanuelle
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION		

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/11/2025

Page: 4/5

Date: 06/11/2025

12)	DOSSIER N° 2206836	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
	Recours contre une décision de l'Office français de l'immigration et	de l'intégration du 27 janvier 2022, portant cessation des conditions matérielles d'accueil
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Hawa	Maître NERAUDAU Emmanuelle
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	
13)	DOSSIER N° 2211849	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Cherifo	Maître SMATI Karim (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	
14)	DOSSIER N° 2214588	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Fatoumata	Maître NERAUDAU Emmanuelle
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	
15)	DOSSIER N° 2212802	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Xeyrulla	SARL ALTG19
	Madame . Sehrusa	SARL ALTG19
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/11/2025

Page: 5 / 5

Date: 06/11/2025

10 heures 30

16)	DOSSIER N° 2212808	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Ibrahima	Maître PERROT Anne
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	

Arrêté le 06/11/2025 Le président du tribunal

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/11/2025

Page: 1 / 2

Date: 06/11/2025

tenue sous la présidence de Madame LE BARBIER, assisté(e)

de Monsieur SIMON et Madame RIBAC, Conseillers

En présence de Madame EL MOUATS-SAINT-DIZIER , Rapporteure publique

Madame LABOUREL, Greffière

01)	DOSSIER N° 2318405	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Paire Décharger la société SPIE BATIGNOLLES ENERGIE de la condamnation provisionnelle mise à sa charge par les ordonnances du 23 mars 2023 et juger que la créance alléguée par le CROUS de Nantes Pays de la Loire est dépourvue de tout fondement, dans son principe et da dans le cadre du marché public de travaux à la société SESAR OUEST portant sur le lot n° 13 (Chauffage, Ventilation, Plomberie, sanitaire) de l'opération de reconstruction du restaurant universitaire Le Rubis à NANTES pour un montant de 341 286,41 € HT.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ENTREPRISE SPIE BATIGNOLLES ENERGIE	CABINET OYAT
Défendeur	CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES	SELARL SYMCHOWICZ-WEISSBERG
02)	DOSSIER N° 2303059	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	e Annulation de la décision de la communauté urbaine ANGERS LOIRE METROPOLE en date du 9 janvier 2023 portant rejet de la demande de M. et Mme de . tendant au paiement de la somme de 19.040,18 € en dédommagement du préjudice subi. (refus raccordement assainissement collectif).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Jacques	Maître MESCHIN Jean-Philippe
Défendeur	Madame . Bénédicte	Maître MESCHIN Jean-Philippe LEX PUBLICA (Cour)
	ANGERS LOIRE METROPOLE	- ()

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/11/2025

Page: 2/2

Date: 06/11/2025

09 heures 15

03)	DOSSIER N° 2305148	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	le l'affaire Indemnisation des désordres infiltrant par la présence de flaques d'eau sur le court de tennis.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE D'AIZENAY	SERARL SIRET & ASSOCIES
Défendeur	SOCIÉTÉ AGENCE D'ARCHITECTURE MORIN ROUCHERE	CABINET DROUINEAU 1927
	SOCIÉTÉ MATHIS	IPSO FACTO
04)	DOSSIER N° 2306400	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	re Annulation de la participation de 2 100 euros concernant le raccordement au réseau d'assainissement collectif.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Nathalie Mada	me . Nathalie
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS (COMPA)	CENTAURE AVOCATS (Cour)
05)	DOSSIER N° 2304725	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Demande indemnitaire suite aux désordres apparus après la construction du site destiné à la formation des agents du CNFPT.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	SCP SEBAN ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	SOCIÉTÉ SMA SA	SELARL 08H08

Arrêté le 06/11/2025 Le président du tribunal